



**Sainte-Cécile-de-Milton**

# AVIS PUBLIC

---

## DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2021

---

**Avis est par les présentes donné** par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton, que le rôle général de perception a été déposé à mon bureau et qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti.

Que les taxes sont payables en six (6) versements échéants le 25 février 2021, le 08 avril 2021, le 27 mai 2021, le 08 juillet 2021, le 26 août 2021 et le 07 octobre 2021. Qu'un intérêt de douze (12%) pourcent l'an sera chargé sur toutes les taxes, compensations et tarifs imposés à compter de leur date respective d'échéance.

Donné à Sainte-Cécile-de-Milton, ce 20 janvier 2021.



---

Yves Tanguay

Directeur général et secrétaire-trésorier

---

### CERTIFICATION DE PUBLICATION

Je, soussigné, Yves Tanguay, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en la manière ordinaire prévue, le 20 janvier 2021, entre 8h et 16h30. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 20 janvier 2021.



---

Yves Tanguay

Directeur général et secrétaire-trésorier